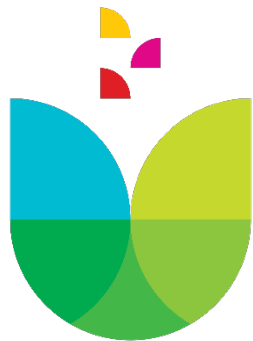


Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

PLAN D'ACTION 2026

**INTÉGRATION
DES PERSONNES HANDICAPÉES**



**Sainte-Anne-
des-Plaines**

PLAN D'ACTION DE L'ANNÉE 2026

DESCRIPTION DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Occupant la partie nord de la MRC Thérèse-De Blainville, la ville de Sainte-Anne-des-Plaines fait également partie intégrante de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Ayant une superficie de 92,79 km², cette agglomération à caractère rural représente 48 % du territoire de la MRC. Par ailleurs, sa population de 15 214 personnes en 2018, lui confère le quatrième rang des sept (7) municipalités constituant la MRC.

L'accès principal à Sainte-Anne-des-Plaines s'effectue du sud, en provenance de Bois-des-Filion, via la route 335 qui est le prolongement de l'Autoroute 19. Au nord, cette route atteint la ville de Terrebonne (secteur La Plaine), qui est aussi accessible par le rang du Trait-Carré. Ce même rang rejoint la ville de Mirabel vers le sud et Sainte-Sophie à l'ouest, via la montée Morel. L'est du territoire est accessible du nord au sud par le boulevard Sainte-Anne, la 5^e avenue ainsi que le rang Lepage. L'institut Archambault, un établissement correctionnel, est aussi une composante majeure du territoire de Sainte-Anne-des-Plaines.

La Municipalité assume des responsabilités en matière d'aménagement et d'urbanisme, d'habitation, de voirie, de développement communautaire et culturel, de loisirs, de transport en commun en milieu urbain, d'assainissement des eaux usées, etc.

Le comité

Le Service des loisirs et de la culture coordonne la mise en œuvre du plan d'action. Le comité est formé des personnes suivantes :

- M. Jean-René Labelle, Maire;
- M. Maxime Thérien, directeur du Service des loisirs et de la culture;
- M. Étienne Bérard, directeur du Service des infrastructures et techniques;
- Mme Josée Bourdon, directrice générale intérimaire et directrice des ressources humaines;
- Mme Émilie Lepage, directrice du Service des communications;
- M. Michel Robert, directeur adjoint du Service de la sécurité incendie;
- Mme Julie Picard (représentant des citoyens).

RESPONSABLE	OBSTACLES	OBJECTIF	ACTIONS	INDICATEUR DE RÉSULTATS	DÉLAI DE RÉALISATION	RÉSULTATS
INFRASTRUCTURES ET TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Les chaises roulantes peuvent difficilement accéder ou circuler sur certains trottoirs de la Ville. 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la circulation des chaises roulantes et triporteurs sur les trottoirs. 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier les abaissés de trottoirs et l'état des trottoirs, puis les corriger. 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un bilan de santé des trottoirs; Réalisation des travaux sur le boul. Sainte-Anne 	2026 et les années suivantes.	
	<ul style="list-style-type: none"> L'emplacement des deux nouvelles traverses piétonnières prévues en 2029 n'est pas déterminé, ce qui limite la planification d'aménagements sécuritaires et accessibles. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et planifier l'implantation de traverses piétonnières sécuritaires et accessibles aux endroits les plus pertinents pour les personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une analyse des secteurs prioritaires et déterminer l'emplacement de deux nouvelles traverses piétonnières en tenant compte de l'accessibilité universelle et des déplacements des personnes à mobilité réduite. 	<ul style="list-style-type: none"> Détermination de deux emplacements prioritaires et production d'une recommandation ou d'un plan d'implantation pour 2029. 	2026 à 2029	
	<ul style="list-style-type: none"> L'information sur l'accessibilité des bâtiments municipaux pour les personnes en fauteuil roulant est incomplète et peu précise, notamment en ce qui concerne les bâtiments existants, la nouvelle usine d'eau, la future Maison des jeunes et les salles accessibles disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> Dresser un portrait clair et à jour de l'accessibilité des bâtiments municipaux et des salles disponibles afin de mieux informer la population et de planifier les améliorations requises. 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un inventaire détaillé de l'accessibilité des bâtiments municipaux, incluant la nouvelle usine d'eau, la future Maison des jeunes et les salles disponibles pour les personnes handicapées, puis produire une liste claire des accès, limitations et correctifs à prévoir. 	<ul style="list-style-type: none"> Production d'une liste à jour des bâtiments et salles accessibles, identification des besoins d'adaptation et intégration des critères d'accessibilité dans les projets à venir. 	<ul style="list-style-type: none"> 2026 à 2029 	
RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> Il serait difficile de maintenir en emploi certains employés qui deviendraient handicapés. 	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter le maintien en fonction des employés en cours d'emploi qui deviendraient handicapés. 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir les adaptations nécessaires au poste de travail et à sa description de tâches. 	<ul style="list-style-type: none"> Le cas échéant, mettre en place les adaptations nécessaires; 	2026 et les années suivantes.	
	<ul style="list-style-type: none"> Méconnaissance de la réalité des personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Mieux outiller les employés concernant l'accueil des personnes handicapées en milieu de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir une formation aux employés concernant l'accueil des personnes handicapées en milieu de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> Donner au moins une formation aux employés; 	2026	

			<ul style="list-style-type: none"> ○ Par exemple : faire une formation aux l'employé sur un handicap précis. 			
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travailleurs affectés aux élections ne sont pas suffisamment sensibilisés aux différents types de handicaps et aux façons d'offrir un accueil et un accompagnement adaptés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux outiller les travailleurs électoraux afin d'assurer un accueil accessible, respectueux et adapté aux personnes handicapées lors des élections. 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une activité de sensibilisation ou de formation aux travailleurs électoraux sur les différents types de handicaps et sur les bonnes pratiques d'accueil, de communication et d'accompagnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une activité de sensibilisation ou de formation destinée aux travailleurs électoraux avant la tenue d'une élection municipale. 	2029	
	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de politique d'embauche de personne handicapée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une politique d'embauche de personne handicapée à compétence égale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une politique en équité, diversité et inclusion. 	<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation d'une politique en équité, diversité et inclusion. 	2026	

LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> Les parcs municipaux n'offrent pas de modules de jeux pour les enfants handicapés. 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux enfants handicapés de s'amuser dans un module de jeux adaptés. 	<ul style="list-style-type: none"> Installer un module de jeux et un revêtement de sol approprié afin que les enfants handicapés puissent s'amuser. 	<ul style="list-style-type: none"> Installation d'au moins un élément dans un parc pour les personnes handicapées; 	2026	
			<ul style="list-style-type: none"> Lors d'appels d'offres, toujours prévoir l'accessibilité des personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Ajouter des points dans la grille d'évaluation des appels d'offres pour l'accessibilité universelle. 	2026 et les années suivantes	
	<ul style="list-style-type: none"> Certains endroits dans le parc des Méandres sont inaccessibles pour les personnes avec une mobilité réduite. 	<ul style="list-style-type: none"> Rendre accessible le parc des Méandres. 	<ul style="list-style-type: none"> Construction du sentier des aînées qui permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux parcs malgré les pentes abruptes. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation du sentier des aînées. 	2026	
	<ul style="list-style-type: none"> Les enfants handicapés ont un accès limité au camp de jour. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la participation des enfants handicapés au camp de jour. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir l'embauche de 14 animateurs accompagnateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Embauche d'un minimum de 14 animateurs accompagnateurs. 	2026 et les années suivantes	
	<ul style="list-style-type: none"> Les enfants handicapés de plus de 14 ans n'ont pas accès au camp de jour. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la participation des enfants plus vieux à des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier la possibilité de référer à des camps spécialisés afin de connaître les offres de service dans la région et être en mesure d'informer nos citoyens sur ces offres. 	<ul style="list-style-type: none"> Compléter les démarches de recherche afin d'informer les citoyens. 	2026	
	<ul style="list-style-type: none"> Les événements organisés ne prévoient peu ou pas l'accès et la participation des personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre la participation des personnes handicapées aux événements populaires organisés par la communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les organismes afin qu'ils prévoient des mesures et publicisent celles-ci afin de permettre la participation des personnes handicapées. Faire un dépliant explicatif aux organismes sur les enjeux des personnes handicapées lorsqu'ils louent une salle. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire au moins une intervention de sensibilisation auprès de nos organismes locaux. Réaliser le dépliant ou le mettre directement dans le contrat. 	2026 et les années suivantes.	

BIBLIOTHÈQUE	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes avec un handicap visuel ont peu de livres adaptés. 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des livres rédigés en gros caractères aux personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Acheter davantage de livres rédigés en gros caractères audio et numériques. 	<ul style="list-style-type: none"> Achat d'au moins une quinzaine de livres. 	2026 et les années suivantes.		
	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes avec des handicaps ou vivants avec des gens ayant des handicaps ont peu de littérature sur leur sujet. 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir de la littérature sur différent sujet en lien avec des handicaps. 	<ul style="list-style-type: none"> Acheter davantage de livres sur les personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Achat d'au moins une quinzaine de livres en lien avec toute sorte de handicaps. 	2026 et les années suivantes.		
	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes handicapées ont peu accès à des activités adaptées et apaisantes offertes par la bibliothèque. 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des activités inclusives et adaptées favorisant le bien-être et la participation des personnes handicapées à la bibliothèque. 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une activité de zoothérapie à la bibliothèque, adaptée aux personnes handicapées, en collaboration avec un organisme ou un intervenant spécialisé. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'au moins une activité de zoothérapie adaptée à la bibliothèque. 	<ul style="list-style-type: none"> 2026 		
	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes ont peu ou pas de conférence concernant des sujets en lien avec des handicaps 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des conférences sur différents sujets en lien avec des handicaps 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir aux moins une conférence sur un sujet en lien avec un handicap 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une conférence sur un sujet en lien avec un handicap. 	2026		
CULTURE	<ul style="list-style-type: none"> L'accès aux personnes handicapées est difficile lors d'événements populaires ou de spectacles. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès aux personnes handicapées aux événements populaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Dédier des stationnements réservés aux personnes handicapées. Placer des toilettes chimiques adaptées aux personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Réserver aux moins deux stationnements pour handicapées lors d'événements de la ville. Installation d'au moins une toilette chimique adaptée dans nos événements. 	2026 et les années suivantes.		
URBANISME	<ul style="list-style-type: none"> L'accès à certains commerces est difficile pour les personnes en fauteuil roulant. 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux personnes en fauteuils roulants ou triporteurs d'accéder aux commerces. 	<ul style="list-style-type: none"> Via une sensibilisation accrue, demander aux commerçants de s'assurer que leur accès aux fauteuils roulants soit bien adapté (exemple ; Tim Horton). Création d'une liste de commerçant conforme; 	<ul style="list-style-type: none"> Faire une sensibilisation par année; Création d'une liste des commerçants répondants à l'accessibilité universelle; 	2026 et les années suivantes.		
	<ul style="list-style-type: none"> Certains stationnements publics et commerciaux n'ont pas d'espaces réservés aux personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les commerçants pour l'aménagement d'espaces de stationnement afin de favoriser l'accès aux personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir auprès des commerçants l'importance de l'accès des personnes handicapées aux lieux publics et du respect de la réglementation sur l'aménagement d'un stationnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une campagne de sensibilisation auprès des commerçants afin de les sensibiliser à l'aménagement de 	2026 et les années suivantes.		

				stationnement pour personnes à mobilité réduite.		
	<ul style="list-style-type: none"> La traversée piétonnière entre le Maxi et le Jean Coutu est difficile et peu accessible pour les personnes à mobilité réduite. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la sécurité et l'accessibilité des déplacements piétonniers entre le Maxi et le Jean Coutu pour les personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les aménagements existants et mettre en place des mesures facilitant une traversée piétonnière sécuritaire et accessible entre le Maxi et le Jean Coutu. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une analyse du secteur et mise en place d'au moins une mesure d'amélioration de la traversée piétonnière. 	2026-2027	
COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes handicapées ne se sentent pas en sécurité aux passages piétonniers. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la sécurité aux passages piétonniers, y compris ceux ayant une lumière de signalisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Informer la population des règles de sécurité à respecter à un passage piétonnier. 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une campagne de sensibilisation sur cet enjeu. 	2026 et les années suivantes.	
	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes handicapées sont peu informées des services qui leur sont offerts. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les actions entreprises et réalisées à l'égard des personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Ajouter le logo et indication dans une section de la programmation. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre le logo afin d'aviser que l'événement ou activité est en accès universel. 	2026 et les années suivantes.	
			<ul style="list-style-type: none"> Faire une communication officielle, et mettre une section sur le site web. Faire un plan de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place d'un plan de communication. 		
			<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les bons coups. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion d'un bon coup au une fois par année. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître le programme PAIR 	<ul style="list-style-type: none"> Faire un calendrier de publication pour faire connaître le programme PAIR. 	2026		
<ul style="list-style-type: none"> Méconnaissance des mesures et programmes existants visant à favoriser l'accessibilité des petits bâtiments offrant des biens et des services à la population. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et encourager les propriétaires de petits bâtiments à adopter des mesures d'accessibilité pour améliorer l'accès aux biens et services pour tous. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion des mesures et programmes gouvernementaux existants, tels que le programme <i>Petits établissements accessibles</i>. Organiser des campagnes d'information pour sensibiliser les propriétaires de petits bâtiments à l'importance de l'accessibilité universelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de bâtiments inscrits au programme <i>Petits établissements accessibles</i>. Nombre de propriétaires ou gestionnaires de bâtiments ayant participé à des séances d'information ou ayant reçu les outils de sensibilisation. 	2026 et les années suivantes		

		<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des outils et des guides pratiques pour accompagner les propriétaires dans la mise en œuvre des mesures d'accessibilité. • Collaborer avec des partenaires locaux (municipalités, associations, chambres de commerce) pour élargir la portée des initiatives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du pourcentage de bâtiments accessibles 		
<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes handicapées et la population en général sont peu sensibilisées aux réalités vécues par les personnes handicapées ainsi qu'aux initiatives de reconnaissance qui leur sont consacrées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la sensibilisation de la population à la réalité des personnes handicapées et promouvoir les journées et semaines de reconnaissance qui les concernent. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser des publications sur les médias sociaux municipaux, notamment Facebook, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées et de la Semaine québécoise des personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'au moins deux publications de sensibilisation par année en lien avec ces événements de reconnaissance. 	2026	
<ul style="list-style-type: none"> • Manque de sensibilisation et de connaissances des demandeurs de permis de construction ou de rénovation sur l'accessibilité universelle et les programmes d'aide disponibles pour adapter les logements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès à des logements adaptés aux besoins spécifiques des personnes handicapées dans un lieu de leur choix. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les demandeurs de permis de construction ou de rénovation à l'importance de l'accessibilité universelle. • Informer les demandeurs des programmes d'aide financière existants pour adapter les logements aux besoins des personnes handicapées. • Intégrer des outils ou des guides d'accessibilité universelle dans les processus de délivrance de permis. • Organiser des sessions ou campagne d'information et de sensibilisation à l'intention des promoteurs immobiliers et des citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandeurs de permis ayant reçu de l'information sur l'accessibilité universelle. • Nombre de logements adaptés construits ou rénovés dans la municipalité. • Taux d'utilisation des programmes d'aide financière parmi les résidents de la municipalité. 	2026 et les années suivantes	

RESPONSABLE	OBSTACLES	OBJECTIF	ACTIONS	INDICATEUR DE RÉSULTATS	DÉLAI DE RÉALISATION	RÉSULTATS
Accès aux bâtiments municipaux	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes handicapées accèdent difficilement à certains bâtiments municipaux. 	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que les fauteuils roulants puissent entrer dans les édifices municipaux lorsqu'il y a des travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Installer un seuil temporaire ou un passage approprié pour accéder aux édifices. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire les installations requises, lorsqu'appropriées. 	2026 et les années suivantes.	
Sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> Les services d'urgence ne sont pas informés des lieux où résident des personnes ayant un handicap. 	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les personnes handicapées requérant une attention particulière sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire les citoyens lors des visites résidentielles. Promouvoir l'inscription volontaire via les médias et les outils de communication municipaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des actions 	2026 et années suivantes	
	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes handicapées sont isolées et vulnérables en situation d'urgence. 	<ul style="list-style-type: none"> Être en mesure d'aider et de secourir les personnes handicapées advenant une situation d'urgence. 	<ul style="list-style-type: none"> Transmettre une feuille d'instruction pour évacuation en cas d'incendie à toutes les personnes identifiées. 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les personnes identifiées doivent détenir la feuille d'instruction. 	2026	
	<ul style="list-style-type: none"> Les personnes ayant un TSA ou une déficience intellectuelle peuvent vivre de l'anxiété ou de l'incompréhension face aux services d'urgence, faute d'occasions adaptées de familiarisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser une meilleure compréhension des services d'urgence et réduire l'anxiété des personnes ayant un TSA ou une déficience intellectuelle lors de situations d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des portes ouvertes adaptées avec les services d'urgence afin de permettre aux personnes ayant un TSA ou une déficience intellectuelle de découvrir les lieux, les équipements, les véhicules et le déroulement d'une intervention dans un contexte rassurant. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'au moins une activité de portes ouvertes adaptées avec les services d'urgence et participation de personnes ciblées ou de groupes concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> 2026-2027 	
Le comité	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'information pour mettre en place de nouvelle action. 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir de nouvelle idée de mesure dans le plan d'action 	<ul style="list-style-type: none"> Faire appel aux associations en lien avec les personnes handicapées dans la région. 	<ul style="list-style-type: none"> Trouver deux actions supplémentaires pour les années suivantes. 	2026	
Communautaire	<ul style="list-style-type: none"> La livraison à domicile ne sera plus disponible par les épiceries. 	<ul style="list-style-type: none"> Trouver une alternative pour les personnes ayant besoin du service de livraison 	<ul style="list-style-type: none"> Discuter avec des partenaires afin de trouver des solutions afin d'offrir à nouveau le service. 	<ul style="list-style-type: none"> Rétablir un service de livraison d'épicerie à domicile. 	2026	
	<ul style="list-style-type: none"> L'aide alimentaire offerte sous forme de denrées ne répond pas toujours de façon optimale aux besoins variés, aux préférences ou aux contraintes des personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir une aide alimentaire plus souple, digne et adaptée aux besoins des personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la possibilité de privilégier, lorsque pertinent, la remise de cartes-cadeaux alimentaires plutôt que de denrées, en collaboration avec les organismes et partenaires concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse réalisée avec les partenaires et mise en place d'une modalité de soutien alimentaire par cartes-cadeaux, lorsque possible. 	<ul style="list-style-type: none"> 2026 	

